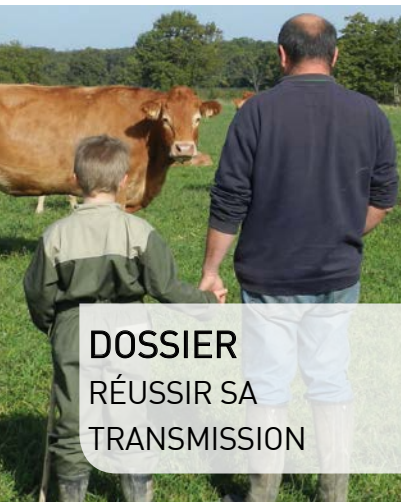




Sommaire

ACTUALITÉS

p 2



DOSSIER RÉUSSIR SA TRANSMISSION

p 4

AGENDA

p 7

FORMATIONS CONTACTS

p 8



Édito

Défendons l'élevage

Il ne se passe pas une semaine, voire une journée, sans que les médias ne relaient une information concernant l'élevage et ses pratiques. À travers des « révélations » ou des « affirmations », des associations de défense des animaux pointent du doigt des pratiques concernant la production de viande ou les méthodes d'abattage.

Depuis des millénaires, **l'Homme fait partie de la chaîne alimentaire dans laquelle nous consommons des produits carnés** mais, sous la pression de ces associations, on constate une baisse de la consommation et le développement du véganisme.

Je ne souhaite pas juger de l'intérêt de manger ou non de la viande, cela relève du choix personnel de chacun, par contre je tiens simplement à rétablir quelques vérités.

En France, une part importante de la viande est produite dans des zones d'herbages naturels. Cela contribue au maintien et à l'entretien de millions d'hectares qui ne permettent que de produire de l'herbe.

Faudrait-il les planter en forêt pour ne plus manger de viande ? Mais quid de l'intérêt environnemental et paysager des pâturages. Qui voudra vivre au milieu des bois ?

L'élevage est en France une activité

économique très importante à l'origine de milliers d'emplois.

Dans le même temps se développe des produits végétariens, le plus souvent à base de soja, bourrés d'additifs, pour imiter les produits à base de viande, **quelle incohérence !!!** Les industriels et la grande distribution lancent même des produits et rayons « végan ».

Face à ce constat nous devons ouvrir nos fermes pour montrer et expliquer nos pratiques notamment durant cette période de vacances scolaires. Nous avons également la responsabilité de faire évoluer les pratiques d'abattage quand il y a lieu.

Le rôle de la Chambre d'agriculture, est bien sûr de vous informer et de **vous accompagner dans l'évolution de vos systèmes de production** afin d'anticiper une possible réduction de la consommation de viande afin d'éviter toutes nouvelles crises.

Pour cela il serait également nécessaire d'assouplir certaines règles permettant notamment une meilleure autonomie de nos élevages.

Je vous souhaite malgré tout un bel été et surtout de bons barbecues !

Sébastien GARDETTE
Président de la Chambre d'agriculture

Rats taupiers : une initiative réussie

Régulièrement, et de plus en plus fréquemment, la prolifération des rats taupiers avec son lot de dégâts sur les prairies est de retour.

Chacun s'accorde sur la nécessité d'enrayer ce phénomène aux conséquences économiques, sanitaires et environnementales catastrophiques.

Si des solutions existent et ont été mises en œuvre, aucune n'a pour l'heure, apporté les solutions escomptées.

La lutte chimique a montré ses limites et ses conséquences, le piégeage, son exigence en temps et moyens humains. Il est aujourd'hui reconnu la nécessité de réaliser des luttes préventives, collectives et multiples ; les derniers arrêtés ministériels et préfectoraux ont d'ailleurs précisé le cadre réglementaire de ces luttes

À Gelles et Heume-l'Eglise, les maires, Luc GOURDY et Philippe BOYER, ont décidé d'agir : « Depuis de nombreuses années, tout le monde s'est rendu compte des dégâts causés par les rats taupiers mais rien d'efficace ne se faisait » s'insurge le maire de Gelles.

Et c'est en partenariat avec la Chambre d'agriculture que va être construit le projet qui s'appuie sur deux conditions préalables :

- La nécessité d'une démarche collective, d'où l'idée de créer une association des agriculteurs des deux communes.
- Le recours à du personnel extérieur pour compenser le manque de temps des agriculteurs, d'où le besoin de trouver des financements.

En février 2016, l'association « Agriculteurs de Gelles et Heume-l'Eglise » est constituée.

Les financements, sous l'impulsion de Madame BONNARD, sous-préfète d'Issoire en charge du dossier « campagnols terrestres », sont mobilisés pour recruter trois salariés courant mars 2017 dans le cadre de contrats aidés.

Fort de son expérience et de ses connaissances, Thierry Flandin, agriculteur à Gelles a assuré leur formation.



Luc GOURDY, Philippe BOYER et J-Luc TOURREIX

L'association présidée par Jean-Luc TOURREIX, agriculteur à Gelles, compte **30 agriculteurs adhérents. Plus de 50 % de la SAU, soit 2 000 ha, est suivie.**

« L'objectif est d'avoir l'ensemble des agriculteurs adhérents, avec une adhésion à 5 € l'hectare. C'est le moyen de lutte le plus économe, les autres moyens coûtent beaucoup plus cher » observe Jean-Luc Tourreix.

En quelques mois, les résultats à la première coupe sont visibles : 1 950 nuisibles ont été capturés dont 55 % de taupes.

Convaincus de l'efficacité de la méthode (démarche collective et piégeurs embauchés), les élus invitent les agriculteurs des communes voisines à réagir : « le système peut être reproduit sur d'autres territoires, nous sommes prêts à accompagner et aider toutes les initiatives ».

i Élu référent P. BOYER : 06 80 33 34 03



Les élus autour des piégeurs

Témoignages

« Je faisais moi-même le piégeage sur mes parcelles, mais de façon irrégulière. Aussi quand l'association s'est créée, j'ai adhéré tout de suite et je constate, au bout de 3 mois seulement, un net résultat ! Dû sans doute à la régularité du travail accompli et au fait que mes voisins le font aussi » Richard FAURE de Gelles.

« Seul sur 130 ha, je n'ai pas le temps de m'occuper des taupes. À des prix défiant toute concurrence, l'association se charge de leur élimination. J'étais envahi de ces rongeurs, aujourd'hui une grosse partie est éliminée. C'est flagrant ! » Patrice MORGE d'Heume-l'Eglise.

Chasse

Session spéciale permis de chasse pour les agriculteurs.

De moins en moins d'agriculteurs chassent, constate la Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme. Agriculture et chasse sont pourtant deux composantes de la ruralité et se doivent être complémentaires et compréhensifs les uns envers les autres.

En outre, l'obtention du permis de chasse permettant d'avoir une arme de chasse, les agriculteurs peuvent ainsi tirer les nuisibles.

C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture en partenariat avec la Fédération départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme, met en place, pour la 1^{ère} fois cette année, une session spéciale du permis de chasser pour les agriculteurs.

Les formations théoriques et pratiques seront donc dispensées gratuitement et spécialement par la Fédération des Chasseurs à ces candidats-agriculteurs.

Les frais d'inscription seront pris en charge à hauteur de 2/3 (1/3 par la Fédération des Chasseurs ; 1/3 par la Chambre d'agriculture, dans la limite de 30 permis).

Le processus d'obtention du permis de chasser reste, quant à lui, classique et identique à celui des autres candidats, avec un examen réalisé par un Inspecteur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Pour tous renseignements et retrait d'un dossier d'inscription, contactez :

La Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme au 04 73 74 63 50 ou par mail : lucia.fdc63@laposte.net

...en précisant que vous souhaitez vous inscrire pour la session spéciale « Agriculteurs ». Un justificatif d'activité (MSA) sera demandé.

i Élu référent P. BOYER : 06 80 33 34 03

Convention Chambre et Service de Remplacement

Un partenariat au service des agriculteurs

Des membres du conseil d'administration du Service de Remplacement et des élus Chambre se sont retrouvés à la Chambre d'agriculture pour la signature de la convention entre la Chambre et le Service de remplacement ce mardi 27 juin 2017.

Les deux présidents se félicitent de ce partenariat inscrit dans la stabilité puisque la convention est renouvelée pour 3 ans.

Le rôle de la Chambre d'agriculture est d'accompagner des agriculteurs dans leur développement rappelle **Sébastien GARDETTE** qui encourage ce partenariat.

« Pouvoir se faire remplacer pour que le travail de l'exploitation se fasse malgré des difficultés passagères, notamment de santé ; pour permettre aux agriculteurs de suivre des formations, outils essentiels pour le développement ; mais aussi, pour « souffler », pour se déconnecter de la ferme en prenant des congés, est une opportunité surtout dans les moments difficiles que l'on connaît en ce moment.

C'est pour toutes ces raisons que la Chambre, au travers de cette convention, renforce sa participation et son soutien au Service de Remplacement. »

Jean-Luc TOURREIX, président du Service de Remplacement poursuit :

« Cette convention est d'un grand confort et d'une grande sécurité pour notre fonctionnement, la durée de 3 ans, nous apporte plus de sérénité. Nous avons embauché nos propres salariés et la mise à disposition d'un agent Chambre, telle qu'elle a été faite, permet de gérer le personnel de manière efficace.

L'aide financière que vous apportez allège significativement la facture aux agriculteurs. Le Service de Remplacement via ses sections fait le maximum pour répondre aux demandes de remplacement dans toutes les productions.

Notre structure comprend 5 personnes administratives, 120 salariés qui représentent environ 75 ETP. Pour gérer cela il y a 20 administrateurs de sections et quelques autres dont la Chambre d'agriculture.

Il faut souligner aussi, que pour certain de nos salariés, c'est un tremplin pour une future installation. Cela leur permet de travailler sur différentes productions avec des différentes pratiques, différents matériels, bâtiments... »

Sylvie Guelon, ancienne présidente du Service de remplacement ajoute :

« Le Service de Remplacement est un service à deux visages : le visage de l'exploitant et celui du salarié. C'est vraiment une équipe... Je suis très contente du renouvellement de cette convention. Je dois souligner qu'aujourd'hui, le fait d'avoir laissé l'association choisir et gérer ses salariés est une évolution très positive. La pérennité de cette convention s'est faite dans « l'amitié » et des relations humaines exceptionnelles ».

i Service de Remplacement
04 73 44 45 65



Jean-Luc TOURREIX et Sébastien GARDETTE

Convention Chambres d'agriculture et Parc des Volcans

Sébastien GARDETTE, Patrick ESCURE (président de la Chambre d'agriculture 15) et Jean-Marc BOYER (président du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne) se sont retrouvés le 28 juin dernier pour signer un avenant venu renforcer la convention de partenariat initiée en septembre 2015 qui permettra

de traiter de façon cohérente et collaborative l'enjeu agricole très divers et prégnant sur le territoire du Parc.

Le but est que chacun s'investisse dans cet accompagnement apporté aux agriculteurs en fonction de ses compétences, missions en étant complémentaires et efficaces.

De nombreux sujets de grande envergure comme l'animation agro-environnementale, le pastoralisme, l'énergie l'urbanisme, les circuits courts, le programme Leader, les races locales... sont autant de thématiques déterminantes pour que les exploitations puissent trouver une place viable et équilibrée dans leur environnement local.

3 massifs : rencontre de conseillers bovins lait

Tous les deux ans, les ingénieurs Références bovins lait des 3 massifs (Franche-Comté, Alpes et Massif Central) se rencontrent.

C'est dans le Puy-de-Dôme que la quinzaine d'ingénieurs émanant des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'élevage sont venus débattre les 26-27 et 28 juin.

Ils ont échangé sur leurs méthodes, leurs publications, la valorisation des références. Cela leur permet de confronter leurs productions et références obtenues dans chaque massif.

Ces références permettent de simuler ou d'évaluer l'impact des politiques publiques, des changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Elles servent également à alimenter les actions des conseils et raisonner les projets d'installation.

Outre les temps d'échanges très denses, ils sont allés sur plusieurs exploitations, représentatives des exploitations laitières du Puy-de-Dôme (AOP, non AOP, transformation, Bio...) et ont visité l'INRA de MARCENAT, où une présentation des recherches en cours, a été réalisée.

i Pierre Evrain 04 73 44 46 38



RÉUSSIR SA TRANSMISSION



« La transmission de sa ferme est un travail qui se prépare en amont. Il faut construire son projet de transmission, s'informer sur les différentes étapes avec tous les interlocuteurs afin de réfléchir sur les conditions de sa cessation. Aujourd'hui, le constat est que souvent l'offre ne correspond pas à la demande, alors il faut parfois faire des compromis. Si l'on veut que nos territoires continuent à vivre, il faut favoriser le renouvellement des générations par la transmission de nos fermes. Tout ceci ne peut se faire que si le projet a bien été anticipé car c'est la clé de la réussite. »

Christelle RIGOLET, élue référent installation-transmission

Anticipez

Transmettre... à qui ?
quoi ? comment ? combien ?
quand ?

Transmettre sa ferme est un véritable projet de vie qui clôture l'activité professionnelle.

Ne repoussez-pas le temps de la réflexion, plus la transmission est anticipée, mieux elle est vécue.

La transmission est une affaire de temps. Il faut compter 1 à 2 ans entre un premier contact et une reprise effective par un repreneur.

Dans certaines situations un temps plus long (3 à 5 ans) est nécessaire notamment pour optimiser les aspects fiscaux. L'arrêt d'activité implique un questionnement sur divers points : humain, juridique, fiscal, social...

La Chambre d'agriculture vous accompagne à chaque étape de votre projet pour vous aider à faire les bons choix.

Informez-vous au Point Accueil Transmission



Un premier contact avec les conseillers transmission pour commencer à réfléchir.

Vous pouvez rencontrer les conseillers cessation/transmission lors de leurs permanences :

- > Une fois par mois en territoires : St-Gervais, Rochefort, Besse, Le Breuil-sur-Couze, Thiers et Ambert.
- > Les mardis matins à la Chambre d'agriculture à Aubière.

Prenez rendez-vous ☎ 04 73 44 45 98

Participez aux journées d'information

C'est l'opportunité d'échanger avec des cédants et des repreneurs tout en bénéficiant des conseils avisés de nos conseillers spécialisés... pour commencer à organiser votre cessation/transmission.

À NOTER :

Les prochaines journées transmission auront lieu en novembre 2017 sur les territoires. Plus d'infos dans les journaux à venir.

Pensez à la formation « Choisir sa transmission et se préparer à la retraite. »

Cette formation invite à réfléchir à l'arrêt d'activité et à clarifier ses objectifs personnels. Elle permet d'identifier les règles juridiques et fiscales et de s'approprier les différentes étapes pour préparer son projet.

PROCHAINES SESSIONS :

Les 7, 14, 21 et 28 septembre 2017
À Égliseneuve-d'Entraigues
☎ Inscription : 04 73 79 58 72

Les 12, 17 et 26 octobre 2017
À Ardes-sur-Couze
☎ Inscription : 04 73 44 45 69



Décidez

La Chambre d'agriculture vous propose un accompagnement individuel personnalisé pour réussir votre projet de transmission.

1 Définissez votre projet personnel

Être au clair sur ses attentes pour faire des choix

La transmission est une étape importante pour vous, parce que vous avez consacré beaucoup d'énergie à la conduite de votre ferme, mais aussi pour vos proches qui ont partagé cette vie.

Avant d'engager toute démarche, il est primordial de réfléchir aux différents enjeux posés, à vos objectifs et aux délais pour mettre les choses en place.

« Qu'est-ce que je veux faire ? Et quand ? »

2 Effectuez un diagnostic de votre ferme

Déterminer son potentiel avec l'audit

Bien sûr vous connaissez par cœur votre ferme. Mais, vous êtes-vous mis à la place du futur repreneur ?

Il doit comprendre le fonctionnement de la structure pour bâtir son projet et le défendre auprès de la banque.

Ce diagnostic réalisé avec une personne extérieure a pour objectif d'évaluer les forces et les faiblesses et d'apporter des éléments chiffrés pour le candidat à la reprise.

« Qu'est-ce que je veux et peux céder ? »

3 Évaluez votre exploitation

Transmettre à un prix raisonnable pour le cédant et le repreneur

L'évaluation est une phase difficile. Différentes méthodes existent pour définir la valeur. Il s'agit de trouver le « bon prix » pour satisfaire à la fois le vendeur et l'acheteur.

Pour le cédant, il faut garantir un besoin de complément de retraite ou de financement d'un projet personnel.

Pour le repreneur, la mise en place du projet professionnel s'effectue souvent avec un apport d'argent limité, le financement ne peut correspondre qu'à la capacité de l'exploitation à rembourser un emprunt. De fait, des compromis seront certainement à trouver entre les parties.

« Combien vaut ma ferme ? »

4 Choisissez votre mode de cession

Afficher ses priorités

La cession-transmission peut s'articuler sous diverses formes. Il n'existe pas de modèle type.

Vous devez déterminer plusieurs hypothèses et en mesurer les avantages et les inconvénients sur les aspects humains, fiscaux, sociaux, économique...

La transmission de l'exploitation peut se réaliser en totalité ou, en partie par vente, par location, par donation dans le cadre familial.

« Je fais quoi ? »

5 Cherchez un repreneur

Lorsqu'il n'est pas connu, communiquer une offre

Le repreneur peut être membre de votre famille ou extérieur, déjà identifié ou pas.

« Qui pour me succéder ? »

Quand le repreneur n'est pas identifié, le Répertoire Départ Installation (RDI) est une solution pour diffuser une offre de reprise d'exploitation ou une recherche d'associé.



Avec l'aide de votre conseiller, vous définissez votre projet de cession ou de recherche d'associé. L'offre est mise en ligne et visible sur toute la France. Le conseiller favorise ensuite les mises en relation entre les cédants et les candidats en recherche d'une structure.

SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES, le répertoire a permis entre **8 et 12 INSTALLATIONS ANNUELLES** dans le Puy-de-Dôme. Il compte **60 à 65 OFFRES** d'exploitations actives dont 35 % en recherche d'associé(s) et **120 à 150 DEMANDES DE CANDIDATS**.

6 Formalisez le transfert

Faire ce que l'on a dit

Dès que le choix du candidat est effectué, celui-ci a des démarches à réaliser pour finaliser son projet (délai d'environ une année).

Hors cadre familial, le projet apparaît plus fragile. La mise en place d'un stage de reprise, comme le stage de parrainage, permet d'assurer une phase de transition entre le futur cédant et le candidat. Ce dernier avec un statut de stagiaire peut travailler sur l'exploitation pendant une année si nécessaire. Outre le transfert des savoirs, cette période favorise l'insertion du repreneur dans son nouvel environnement.

Au cours de cette étape, il est impératif de trouver un accord et de le formaliser dans le cadre d'un protocole, avant la signature définitive des actes.

« On s'engage »

André et Jacqueline CHASSARD

Cédants - St-Donat
Zone AOP St-Nectaire - SAU : 60 ha
Vaches allaitantes et vaches laitières
transformation

Franck POUGET

Repreneur hors cadre familial
Installé en novembre 2016

André avait un projet de retraite bien défini. Il souhaitait arrêter son activité en septembre 2016, avec l'objectif de transmettre la totalité de sa ferme à un même repreneur, terres et bâtiments, pour faire perdurer l'activité.

N'ayant pas de repreneur identifié, André a pris contact avec le Point Accueil Transmission et s'est inscrit au Répertoire Départ Installation avec l'aide de Philippe Voyer, conseiller transmission.

"Suite à la publication de l'annonce sur le RDI, on a été mis en contact avec 3-4 candidats" explique André. "Franck s'est manifesté et il a toujours gardé contact. On a vraiment senti que la ferme lui convenait".

Pour faciliter le passage de témoin, Franck et André ont opté pour le stage parrainage.

" Pour moi qui suis non issu du milieu agricole et complètement étranger au département, le stage parrainage a été formidable." souligne Franck.

"J'ai découvert les points forts et les points faibles de la structure, j'ai appris des choses que je n'avais jamais vues... Mais ça a surtout été important psychologiquement. On a construit une vraie relation de confiance et André et Jacqueline m'ont apporté un soutien crucial pour m'adapter à mon nouvel environnement"

Franck qui souhaitait s'installer en vaches Salers a dû adapter son projet initial pour pouvoir financer la reprise d'exploitation. Accompagné par Chantal Collinet, conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture, ils ont étudié plusieurs hypothèses avant d'aboutir au projet définitif accepté par la banque.

De leur côté, André et Jacqueline, avec l'appui de Philippe, ont fait quelques concessions pour faciliter l'installation de Franck : vente sur la moitié de la propriété avec réalisation en parallèle d'un bail à long terme sur le restant, prêt à usage au début sur la maison d'habitation.

Leur relation de confiance a été primordiale. Il a fallu trouver un équilibre qui donne satisfaction aux deux parties. Cédant et repreneur ont chacun fait des compromis pour réussir la transmission d'exploitation dans les délais impartis.

Le Comité d'orientation Installation Transmission (COTI) *

Le 8 juin dernier, sur invitation de la Chambre d'agriculture, le COTI a procédé à un état des lieux détaillé de l'installation/transmission sur le département.

L'intérêt de cette instance est d'assurer un suivi de l'installation et de la transmission, d'échanger avec les différents acteurs pour impulser une **politique d'installation cohérente à l'échelle de tous les territoires.**

L'installation transmission dans le Puy-de-Dôme EN CHIFFRES

250 contacts PAR AN
au POINT ACCUEIL INSTALLATION
Une grande diversité
des profils et des projets

160 INSTALLATIONS PAR AN
90 INSTALLATIONS AIDÉES



Part des femmes : 33 % des
installations DJA, 27 % hors DJA

Taux de maintien après 6 ans :

91 % : installations aidées
80 % : installations non aidées

12 à 15 % des installations
aidées générées via le RDI

130 contacts par an
au POINT ACCUEIL TRANSMISSION

Taux de remplacement : 63 %
6 installations pour 10 départs
48 % de 2007 à 2011

Ce COTI a fait ressortir une dynamique d'installation à soutenir.

Cela a permis d'identifier l'éventail de ce qui été développé au quotidien par la Chambre d'agriculture pour les candidats à l'installation agricole et pour les cédants et « *qui ne se voit pas en examinant un dossier* ».

Un constat partagé par l'ensemble de ces acteurs, mobilisés pour continuer à relever le défi du renouvellement des générations.

* Le COTI réunit la Chambre d'agriculture, la DDT, les syndicats, la MSA, la SAFER, les banques, le CELAVAR Auvergne, les réseaux fonciers et les établissements scolaires.

L'action de repérage sur le Massif du Sancy*

La Chambre d'agriculture a mobilisé ses partenaires sur le territoire du Sancy pour identifier les agriculteurs sans successeur et favoriser la reprise des exploitations agricoles.

En 20 ans, le Massif du Sancy a connu une baisse de 40 % du nombre d'exploitations et de 37 % des actifs agricoles. Un agriculteur sur deux de plus de 55 ans n'a pas de successeur identifié.

La pérennité des entreprises passe donc par la capacité à installer des candidats, issu du milieu agricole ou non, en créant une dynamique de transmission dans le tissu économique et social du territoire.

Après avoir identifié les agriculteurs concernés, le **Comité de pilotage animé par la Chambre d'agriculture, en concertation avec la Communauté de communes et l'Interprofession St-Nectaire a mis en place un plan d'actions.**

- Générer et qualifier les offres d'exploitations à la reprise via le RDI
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Identifier le potentiel de candidats locaux à l'installation et faire venir de nouveaux arrivants.
- Développer la communication sur l'enjeu du renouvellement des actifs agricoles et sensibiliser les futurs cédants aux projets de transmission.

***Cette même opération a été conduite sur le territoire d'Ardes Communauté, en partenariat avec les élus locaux.**

CONTACTS

Lionel GENESTIER

Conseiller cessation/transmission
Limagnes - Dore Livradois-Forez
☎ 04 73 44 45 25
l.genestier@puy-de-dome.chambagri.fr

Philippe VOYER

Conseiller cessation/transmission
Combrailles, Dômes Hautes Combrailles et Artense Cézallier Sancy
☎ 04 73 44 45 25
p.voyer@puy-de-dome.chambagri.fr

Florence CHISSAC

Assistante
☎ 04 73 44 45 98
transmission@puy-de-dome.chambagri.fr

DÉCOUVRIR L'ÉLEVAGE OVIN

« Sors du troupeau, deviens berger »

Mardi 19 septembre
Chez Yoan THOMAS
Romagnat | sur la journée

Rencontre destinée aux élèves et aux porteurs de projet pour renforcer les liens entre la filière ovine et l'enseignement, faire découvrir la modernité du métier d'éleveur ovin et encourager les installations. 7 ateliers thématiques seront animés par des techniciens et des éleveurs de la région.

i Mélanie BEAUMONT :
06 88 86 96 69 - 04 73 44 46 78

CULTIVONS L'AVENIR EN LIMAGNE | DÉMONSTRATIONS d'outils de travail du sol

● FAUX SEMIS ET DÉCHAUMAGES

Mardi 12 septembre
De 9h à 12 h à Dallet
De 14h à 17h30 à Clermont-Fd
Chez Aurélien et Dominique
COGNET | EARL des Dômes

PROGRAMME

(programme complet sur notre site)

- Démonstration de 3 outils sur repousse de colza (à Dallet), chaumes de blé et chaumes de lin (à Lempsdes) avec :

Héliodor 9 en 4m faux semis.



Rubin 9 en 3.5m déchaumeur disques.



Karat 9 en 3.5m déchaumeur dents.



- Présentation de la culture du lin graine par les Etablissements CHOUVY (itinéraire technique, valorisation économique, débouchés...).

- Pot de clôture

● RESTRUCTURATION INNOVANTE DE VOS SOLS EN PROFONDEUR

Mardi 10 octobre à Gerzat
COGNET | EARL des Dômes
De 9h à 17h30

- 8 ATELIERS
- 24 outils en démonstration continue sur toute la journée.
- 18 marques présentes.

Des profils de sol seront commentés pour chaque atelier.

Programme sur notre site à partir de mi-août.

i Alexis BUSSEROLLE : 06 30 00 26 94

Ces 2 journées seront maintenues quelles que soient les conditions climatiques.

Retrouvez le programme sur notre site chambre-agri63.com

AGRIFAUNE

Programme pour permettre d'associer performances agricoles, environnementales et biodiversité sur les exploitations.

Vendredi 15 septembre

14h à Neuville
Chez Sébastien GARDETTE

PROGRAMME

Visite de couverts végétaux propices à la protection de la faune et du petits gibiers, valorisable en fourrages pour les animaux. Démonstration de la barre d'effarouchement.

i Alexis BUSSEROLLE : 06 30 00 26 94

LES CONCOURS

2 sept. | Salers | Besse
9 sept. | Aubrac | Chambon/Lac
9 sept. | Open Génisses | Gelles
23 sept. | Chevaux de trait | Besse

Contacts : Territoires

TECH & BIO | SALON UNIQUE EN EUROPE DES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES

Les 20 et 21 septembre à Bourg-lès-Valence (26 - Drôme)

Le salon Tech&Bio est l'opportunité de découvrir l'ensemble des nouvelles techniques et des astuces en agriculture biologique et les techniques respectueuses de l'environnement, toutes productions biologiques et alternatives. Que vous soyez agriculteur engagé en agriculture biologique ou non, enseignant, étudiant, chercheur, conseiller...

TECH&BIO C'EST :

- 300 exposants, 17000 visiteurs, 17 pays représentés, 60 partenaires, 100 démonstrations en plein champ !
- des conférences techniques et économiques, du matériel en démonstration réelle, des visites d'exploitations bio, des pôles sur des thématiques transversales aux différentes filières de production et un village exposant.
- apporter des idées de valorisation, trouver des solutions à vos problématiques et projets, rencontrer les professionnels de toute la filière : fournisseurs de l'amont, distributeurs, organismes de développement...


Retrouvez nos conseillers Bio sur les stands du salon.

Les informations concernant l'organisation du salon seront mises sur notre site, ultérieurement.

i M-Claire PAILLEUX : 04 73 44 45 58
Pierre MASSOT : 04 73 44 43 41

FERMIERS D'OR 2017

Inscrivez-vous dès maintenant

 Les inscriptions sont ouvertes **uniquement sur le site de la Chambre régionale d'agriculture** : www.aura.chambres-agriculture.fr

i Martine FALGOUX : 04 73 44 45 57

Retrouvez tous les événements sur www.chambre-agri63.com

i communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Formations

AGRONOMIE

- Améliorer durablement la productivité du sol en optimisant sa fertilité par la conservation des sols

21 septembre 2017 et 1er mars 2018 à Randan

22 septembre 2017 et 2 mars 2018 à Randan

i Service agronomie : 04 73 44 45 95

DIVERSIFICATION

- Hygiène de base atelier lait | niveau 1
2 et 13 octobre à Aubière

i Service diversification | 04 73 44 45 52

ELEVAGE

- Conduire durablement son élevage laitier AOP St Nectaire par des méthodes alternatives

18 septembre, 9 octobre et 24 novembre 2017 à Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

FOURRAGES

- Gagner en autonomie protéique pour améliorer la rentabilité de son exploitation

12 et 19 septembre 2017 à Ambert

i Territoire Dore Livradois-Forez

GESTION

- Choisir sa transmission et se préparer à la retraite

7, 14, 21 et 28 septembre 2017 à Egliseneuve-d'Entraigues

i Territoire Artense Cézallier Sancy

INSTALLATION

- Gérer sa trésorerie en phase d'installation

5 septembre 2017 à Aubière

19 septembre 2017 à Aubière

i Service PPP : 04 73 44 45 49

- Les clés pour réussir son installation en circuits courts

7, 18 septembre et 3 octobre à Aubière

i Service PPP : 04 73 44 45 52

- Comprendre le fonctionnement des comptes associés

26 septembre 2017 à Aubière

i Service PPP | 04 73 44 45 49

TRAVAIL

- Dressage et utilisation du chien de troupeau | initiation

26 septembre et 3 octobre 2017 à St Gervais

i Territoire Combrailles

- Dressage et utilisation du chien de troupeau | Perfectionnement

28 septembre et 5 octobre 2017 à St Gervais

i Territoire Combrailles

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy

CADAR - Route des Fraux
63610 Besse

Tél. : 04 73 79 58 72

acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles

Rue Jean-Claude Beaujard

63390 St-Gervais

Tél. : 04 73 85 82 43

comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore

63210 Rochefort-Montagne

Tél. : 04 73 65 92 69

dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes

11 allée Pierre de Fermat

63170 Aubière

Tél. : 04 73 44 45 69

lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze

Le jeudi matin

Lycée St-Joseph

63340 Le Breuil-sur-Couze

Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon

63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 09 74

dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers

Le lundi

Place de l'Europe

63300 Thiers

Tél. : 04 73 80 10 06

Comité de Rédaction :

Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON
et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN
(service communication)
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude Voisin

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63
Juillet 2017

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
P. Soissons - F. Canno CA22 - S. DEFAY CA36

Impression : Imprimerie Porçu - Courmon (63)
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321